



FINANCES SOLIDAIRES – CAGNOTTES SOLIDAIRES – AIN

L'ENTRAIDE PAYSANNE, cagnotte solidaire du Valromey

INTRO

La Cagnotte solidaire du Valromey est née de l'AMAP terrain d'entente. Elle permet d'**aider des paysans du territoire à développer leurs projets mais aussi d'apporter conseil et appui technique.**

En 2016, elle comporte 80 adhérents et a 2 projets en cours.

Porteurs d'expérience

TÉMOIGNAGE : **Anne Cassini**, secrétaire de l'entraide paysanne

AUTEUR : Alix Bougain stagiaire au Réseau des AMAP Auvergne Rhône-Alpes

DATE : 20/07/2016



DE QUOI PARLE-T-ON ?

La cagnotte du Valromey soutient des paysans de deux manières, et c'est ce qui fait son originalité. En plus d'apporter **un soutien financier aux projets d'agriculture paysanne du territoire**, elle leur propose aussi **conseil et coups de main**, grâce à la présence d'agriculteurs retraités et en activité.

Dans l'AMAP, les demandes de coup de main ou même les visites de ferme ne rencontraient pas vraiment de succès. Un groupe d'Amapiens sensibilisé par l'AMAP et qui voyaient des jeunes se démener pour leurs projets d'agriculture ont décidé de créer un groupe.

L'Entraide Paysanne était en route. C'est une association de loi 1901, totalement **indépendante de l'AMAP**, même si les membres sont sensiblement les mêmes.

LES ÉTAPES-CLÉS

Dans un premier temps, un collectif s'est monté, parallèlement à l'AMAP, ils se sont **constitués en association pour pouvoir prêter à des paysans en ayant besoin pour leur activité** sans trouver de réponse positive du côté des banques. L'idée pour l'Entraide n'est pas de chercher des projets à accompagner à tout prix, mais plutôt **aider ceux qui viennent les voir**. La première réussite de l'association était de voir concrétisé le projet de jeunes en agriculture bio conduisant des productions plutôt originales sur ce territoire. Ce type de production (plante aromatiques, moutons...) trouve certainement moins d'écho dans les banques, à cause de leur méconnaissance de ces productions et des systèmes d'exploitation particulier qui les accompagnent.

Le premier projet aidé l'a été au printemps 2015, à hauteur de 6000 euros. Ce sont deux jeunes bergers en GAEC sur la Commune d'Hotonnes, qui avaient notamment **besoin d'une aire de triage pour les moutons**. L'entraide a donc rassemblé l'argent mais aussi sollicité la main d'œuvre pour couler une dalle et faire les travaux nécessaires. Cela a permis notamment d'économiser la main d'œuvre, et ainsi de n'utiliser que 6000€ sur les 8000€ demandés au premier abord.

Le second projet a permis d'aider à l'installation de serres. Le réseau constitué de l'entraide paysanne parvient à **mobiliser sur des coups de main**. C'est justement de quoi avait besoin Mary, productrice de plantes aromatiques. Elle avait pu acheter une longue serre, d'occasion et la couper en deux mais ne trouvait pas le temps de la monter pour améliorer sa production. **Des groupes d'environ 5-6 personnes se rendent donc disponibles sur des chantiers ponctuels** pour l'aider à avancer dans le montage de la serre.

Les deux projets sont encore en cours, et seront sûrement suivis de nombreux autres !

POINTS FORTS

L'AMAP travaille avec des **paysans jeunes, dynamiques et plein de projets**, mais qui ne trouvaient pas forcément écho dans les banques pour être financés, ou à l'AMAP pour être aidés. **L'entraide Paysanne permet de répondre à ce manque et de créer une dynamique agricole de qualité sur le territoire**. Les apporteurs ou aidants sont plus ou moins tous membres de l'AMAP, mais **la cagnotte n'est pas fermée à de nouveaux participants**. Les paysans aidés sont pour l'instant ceux de l'AMAP mais encore une fois, **l'objet de l'association ouvre ses propositions aux paysans du territoire du Valromey**.

La gestion de la cagnotte se fait par un conseil d'Administration, composé de 5 membres. Ils prennent les décisions en collectif d'accompagner ou non des projets.

Les critères pour que les projets puissent être sélectionnés : des **fermes de petite taille, en agriculture biologique**, et des prêts de 10 000 € maximum. Lorsqu'un projet est sélectionné par le conseil d'administration, suite à la présentation par les porteurs de projets, **une fiche projet est réalisée puis envoyée aux adhérents et aux réseaux de chacun**.

La difficulté selon Anne Cassini, en charge de la communication au sein de l'association c'est de **faire face aux déceptions potentielles des apporteurs face aux paysans**. En effet, les travaux pratiqués par l'entraide Paysanne devaient permettre aux paysans du GAEC des Bergonnes de gagner en qualité et confort de travail. Cependant, les jeunes continuent à traire les 240 brebis à la main, ce qui a un fort impact sur leur santé, ce que voulait justement réduire l'entraide Paysanne.



→ AVEC DU RECU

Les projets qui ont fait l'objet d'un prêt ne sont pas encore conclus, il est donc trop tôt pour tirer pour l'instant tous les enseignements de ces expériences. Cependant, **de belles réussites sont déjà à noter**, selon Anne Cassini : **les rencontres, les amitiés créées au sein de l'Entraide Paysanne du Valromey. Ces rencontres génèrent sur le territoire une dynamique durable autour de et en soutien à l'agriculture paysanne.**

POUR ALLER + LOIN

L'entraide paysanne du Valromey :

entraidepaysanne@laposte.net

Le Kit finances Solidaires du Réseau AMAP : <http://amap-aura.org/wp-content/uploads/2016/03/Kit-finance-solidaire.pdf>

La liste d'échange des cagnottes solidaires en France : intercagnottes@miramap.org

Le site pour déclarer une association 1901 :

<http://www.services-publics.fr/associations>